

Heures majorées d'absences

Les heures majorées d'absences apparaissent dans le cas où des heures complémentaires ou supplémentaires, provenant de semaine de base, et une absence sont comptabilisées sur une même période.

Dans le cadre d'une absence d'heures majorées, WONETT ne peut déduire des heures majorées et les déduire des semaines de base essentiellement (heures contrat) ; les heures complémentaires sont majorées (10, 11, 25, 50%) en fonction du temps de travail du salarié (tps partiel, tps complet)

Code H.	Libellé heure	Activité	lu.5	ma.6	me.7	je.8	ve.9	sa.10	di.11	lu.12	ma.13	me.14	je.15	ve.16	sa.17	di.18	lu.19	ma.20	me.21	je.22	ve.23	sa.24	di.25	lu.26	ma.27	me.28	je.29	je.30	itr	Total Mois
HCT	Salaire mensuel de base	ENT LOC	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00			4,00	4,00	4,00	4,00	4,00			4,00	4,00	4,00	4,00	4,00			4,00	4,00	4,00	4,00		88,00	
ABSCSS	Absence Congé sans solde (CSS)	ENT LOC																-4,00	-4,00	-4,00	-4,00			-4,00	-4,00	-4,00	-4,00		-32,00	
ABSCP	Absence Congés Payés (CP)	ENT LOC																											-4,00	
ABSFERIE	Absence Férié payé (FERIE)	ENT LOC	-4,00																										-4,00	
ACH	Avenant en Complément d'heure AC	ENT LOC			2,50						2,50																		7,50	
HMABS	Heures Majorées Absentes	ENT LOC																2,50								2,50			5,00	
HCT	Salaire mensuel de base	ENT LOC	1,00				1,00			1,00				1,00			1,00				1,00			1,00					8,00	
ABSCSS	Absence Congé sans solde (CSS)	ENT LOC																	-2,50		-1,00			-1,00			-2,50		-7,00	
ABSCP	Absence Congés Payés (CP)	ENT LOC																											-1,00	
ABSFERIE	Absence Férié payé (FERIE)	ENT LOC	-1,00																										-1,00	

Par conséquent, en cas d'absence, le programme convertit les heures complémentaires en heures « normales » de façon à pouvoir déduire le même type d'heures, quel que soit le motif d'absence.

Cela génère un type d'heures « Heures d'absences majorées », indiquant le nombre d'heures complémentaires qui a été converti à un taux normal ou non majoré. Cela correspond à des heures majorées que le salarié n'a pas effectuées

HMABS	Heures Majorées Absentes	ENT LOC																2,50								2,50			5,00
-------	--------------------------	---------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------	--	--	--	--	--	--	--	------	--	--	------

Dans l'exemple ci-dessus, nous avons un motif d'absences pour Congé payé (20/04) pour 5h mais aussi pour Congé Sans Solde (du 21/04 au 30/04) pour 32h au total

Ici la semaine de base en ACH est donc aussi en Absence pour CSS les 22 et 29/04 pour 5h au total Automatiquement converties en Heures majorées d'absences (HMABS)

ACH	Avenant en Complément d'heure A	ENT LOC		2,50						2,50																			7,50	7,500
HMABS	Heures Majorées Absentes	ENT LOC																2,50								2,50			5,00	5,000

DANS LE PRE BULLETIN

Libellé	Nb.H
Salaire mensuel de base	95,33
Avenant en Complément d'heure ACH	7,50
Heures Majorées Absentes	5,00
Indemnité Absence Congés Payés (CP)	5,00
Absence Congés Payés (CP)	-5,00
Absence Congé sans solde (CSS)	-39,00
Indemnité Absence Férié payé (FERIE)	5,00
Absence Férié payé (FERIE)	-5,00

Les heures ACH sont bien de 12.5h réalisées mais suite à l'absence enregistrée 7.5h ont été réalisées.

5 heures majorées absentes (les 22 et 29/04) sont des heures que le salarié aurait dû faire mais n'a pas effectuées (en congé sans solde)